



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Mesures d'attractivité Consternation du SNAM et de la CMH

La Ministre a présenté les 12 mesures de son plan d'action sur l'attractivité à la suite de la présentation par le Sénateur Le Menn de son rapport.

Malheureusement, les mesures ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Notre inquiétude est grande car il n'y a pas de prise en compte réelle de la gravité de la situation (malgré les quelques mesures pour les jeunes acceptées par tous et en grande partie déjà appliquées dans les faits). Depuis le pacte de confiance de 2012, rien n'a été réalisé en pratique et on nous promet un échelonnement des mesures sur « un espace de 5 ans voire plus » !

Comment la tension extrême que vivent les médecins et pharmaciens dans les hôpitaux publics peut-elle résister encore à une telle négligence des décideurs ?

Nous rappelons que l'attractivité des professionnels de santé n'est pas que financière mais également statutaire et organisationnelle.

Malheureusement, les engagements présentés par la Ministre aujourd'hui sont très en deçà de ce que nous sommes en droit d'attendre compte tenu de la crise majeure que nous traversons.

A titre d'exemple, le SNAM-HP et la CMH avaient demandé la reconnaissance de la 5<sup>ème</sup> plage clinique par 24h pour les spécialités concernées par la continuité et la permanence des soins (cette cinquième plage pour ceux qui ne veulent pas du comptage horaire). Ceci faisait l'objet d'un consensus syndical.

Ce point est maintenant occulté. Il n'a été retenu qu'une demi plage de fin de soirée mais seulement en cas de poursuite de l'activité programmée. ...

La CMH et le SNAM-HP, regroupés au sein de Convergences-HP, rappellent qu'ils demandent des mesures spécifiques et quantifiables, une vraie reconnaissance des activités multisites dans les territoires, une reconnaissance de toutes les tâches, en particulier les tâches administratives qui s'alourdissent dans les hôpitaux, la reconnaissance de la pénibilité pour toutes les disciplines, y compris celles qui ne sont pas à dominante de garde et astreinte ; une gouvernance réellement aux mains des professionnels, dans les hôpitaux, les pôles et les services et enfin une revalorisation globale de tous les hospitaliers. Le temps n'est plus à des mesures parcellaires et conjoncturelles mais à une vraie réflexion traitant l'ensemble du système hospitalier.

Paris, le 2 novembre 2015

Roland Rymer  
Convergences-HP

Norbert Skurnik  
CMH

Sadek Béloucif  
SNAM-HP